

Projet 2018 en collaboration avec les lycées

Le 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: les liens avec l'objectif de développement durable no 10 sur la réduction des inégalités

Sessions finales les 14 et 15 mai 2018 à la Chambre de Commerce

Sous le patronage, avec le support et le soutien de :

- Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- Le Ministère des Affaires étrangères et européennes,
- La Chambre de Commerce du Luxembourg,
- ELECTRO-CENTER : Spécialiste en panneaux photovoltaïques et en bornes électriques, dans la perspective « energy for all » des Nations Unies,
- Etablissements J.P. RINNEN & FILS de Clervaux : carrelages, chapes et sanitaires, pour le 3ème prix du concours.

Demi-journée le 14 mai : Elèves répartis en deux grands groupes de travail.

Le projet 2018 de l'ALNU en collaboration avec 6 lycées luxembourgeois, reposa sur le thème du 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme: les liens avec l'objectif de développement durable no 10 sur la réduction des inégalités.

A cette occasion, plus de 90 élèves répartis en 15 groupes de travail et 9 membres de l'équipe pédagogique ont participé aux sessions finales du projet.

Les lycées ayant participé sont les suivants : L'Athénée de Luxembourg, l'Atert Lycée Redange, le Lycée Robert Schuman, l'École Privée Fieldgen, le Lycée Classique de Diekirch ainsi que le Lycée Vauban.

Au cours de cette journée, Nathalie Oberweis, journaliste indépendante à la radio 100.7, a offert son expertise sur le sujet des Droits de l'homme et des inégalités.

A l'échelle mondiale, alors qu'en 1960 20% des personnes les plus riches gagnaient 30 fois plus que les plus pauvres, aujourd'hui 1% de la population détient autant de richesses que les 99% restants. Ainsi les inégalités augmentent considérablement en volume, mais il apparait également qu'elles se diversifient : inégalités de revenu, d'accès à la santé, l'éducation, au travail, à la nourriture, à la culture, etc. Les écarts de pauvreté diminuent entre les pays, mais les inégalités en leur sein augmentent, surtout au cœur des grandes villes. Les politiques économiques nationales et internationales ne sont pas étrangères au phénomène. En ce sens, les dynamiques d'austérités qui ont été appliquées à certains pays (exemple de la Grèce), ont eu des répercussions catastrophiques sur les populations. D'autres variables ont contribué à l'essor de notre société inégalitaire : évasion fiscale, inégalités de représentation au sein des institutions internationales, etc.

Les élèves, répartis en deux grands groupes de travail, ont eu la tâche de produire une résolution sur le thème des inégalités, sur la base de leurs travaux respectifs et de réflexions communes.



Journée plénière le 15 mai.

Les deux meilleurs résumés ont été présentés par les groupes de travail les ayant réalisés. Suite à cela, l'ensemble des groupes de travail ont effectué tour à tour une présentation Powerpoint sur une situation particulière. Les élèves ont ensuite achevé leurs interventions par la présentation des deux résolutions réalisées la veille.

Un jury, composé d'un représentant de chaque lycée et de membres de l'ALNU, a ensuite procédé à l'évaluation des travaux et présentations des différents groupes.

Lors de cette journée plénière, plusieurs orateurs et invités ont réalisé diverses interventions, afin d'animer les échanges et d'exposer leurs points de vue respectifs en lien avec le thème du projet. En ce sens, un débat eu lieu sur la base d'un questionnaire composé de trois questions. Chacune d'entre elles fut modérée par un intervenant différent : M. André Rollinger - Président de l'ALNU, M. Fabian Martin - Chargé de projet à l'ALNU, et Mme Nathalie Oberweis - Journaliste indépendante à la radio 100.7.



Voici un exposé des points qui ont été soulevés lors de cette journée



M. Carlo Thelen,
Directeur Général de la
Chambre de commerce



M. André Rollinger,
Président de l'ALNU



M. Claude Meisch,
Ministre de l'Education
nationale, de l'Enfance
et de la Jeunesse



M. Luc Dockendorf,
Conseiller de Légation au
Ministère des Affaires
étrangères et
européennes



Mme Clémentine Rixhon,
Délégué de la Jeunesse
2017-2018 auprès des
Nations Unies du
Luxembourg

- M. Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de commerce, expliqua que bien que l'économie soit en constante et vive croissance (exemple du miracle Chinois), la réduction des inégalités ne suit pas une évolution d'une telle rapidité. A défaut, le recul de la pauvreté reste manifeste, et l'accès à la santé ainsi qu'à l'éducation est en constante augmentation. Dans cette optique, Monsieur Thelen rappela l'action de la Chambre de commerce, qui est vivement impliquée dans la dynamique de création de richesse au Luxembourg, mais également le rôle primordial de l'éducation en matière de réduction des inégalités et d'accès à l'emploi.
- M. André Rollinger, Président de l'ALNU, souhaita la bienvenue à tous les participants au projet 2018 de l'association en collaboration avec les lycées. Il souligna ensuite le fait que certains pays, africains et sud-américains notamment, ne bénéficient pas de l'essor économique mondial, au même titre que la Chine par exemple. En ce sens, les inégalités dans certaines régions du monde restent très fortes, voire en augmentation. Ces inégalités sont en outre directement corrélées à des problématiques annexes, telles que le changement climatique, la mondialisation, la baisse des impôts s'exerçant en faveur des personnes les plus riches, ou encore le consumérisme avancé des populations occidentales. Ainsi une prise en charge globale et responsable de ces enjeux est impérative.

- M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, rappela les avancées réalisées par notre société au cours des 70 années passées, depuis la création de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette déclaration constitue une réelle « boussole » pour les gouvernements, mais également pour les citoyens du monde entier, afin de s'orienter vers le respect des droits de chacun. En ce sens, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme permet une évolution de la société tout en protégeant l'individu, au cœur d'une savante association entre intérêts individuels et collectifs. Les droits fondamentaux sont toutefois loin d'être acquis définitivement, et il faut ainsi rester vigilant quant à leur protection.
- M. Luc Dockendorf, Conseiller de Légation au Ministère des Affaires étrangères et européennes, revint sur l'historique des Droits de l'homme. C'est véritablement en 1966, avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, que les questions relatives aux inégalités ont été développées. D'autres facteurs historiques tels que les modèles socioéconomiques capitalistes et communistes durant la guerre froide, ou encore le premier choc pétrolier de 1973, ont eu des incidences notables sur les problématiques liées aux inégalités et aux droits humains. Les années 2000 marquèrent un nouveau tournant en matière d'initiatives visant à la réduction de la pauvreté. Monsieur Dockendorf cita les exemples des Objectifs du millénaire pour le développement, ou encore des Objectifs de développement durable.
- Mme Clémentine Rixhon, Délégué de la Jeunesse 2017-2018 auprès des Nations Unies du Luxembourg, remercia chaleureusement l'ALNU pour l'organisation de son projet 2018 en collaboration avec les lycées. Mme Rixhon rappela l'importance de l'écoute de la jeunesse sur la scène internationale. Sa fonction lui permit de rencontrer des diplomates d'horizons divers, mais toujours fortement impliqués dans la valorisation de la jeunesse internationale au sein des débats. Achevant son intervention, la pluralité des fonctions des Délégués de la jeunesse aux Nations Unies fut mise en exergue. Madame Rixhon eut en effet l'opportunité de participer à de multiples opérations de sensibilisation sur le thème des Nations Unies.

M. Paul Frank, Vice-Président de l'ALNU, fut le modérateur de cette journée plénière.

Les prix attribués à chaque groupe de travail ont été les suivants :

Nature du prix	Montant	Groupe de travail
1 ^{er} prix	1000€	Athénée de Luxembourg – Groupe 2
2 ^{ème} prix	700€	Ecole Privée Fieldgen – Groupe 2
3 ^{ème} prix	500€	Ecole Privée Fieldgen – Groupe 3
4 ^{ème} prix	400€	Lycée Classique de Diekirch – Groupe 2
5 ^{ème} prix	300€	Ecole Privée Fieldgen – Groupe 1
6 ^{ème} prix	200€	Athénée de Luxembourg – Groupe 1
1 ^{er} prix spécial accordé au meilleur résumé	200€	Ecole Privée Fieldgen – Groupe 2
2 ^{ème} prix spécial accordé au meilleur résumé	200€	Athénée de Luxembourg – Groupe 2
1 ^{er} prix spécial d'assiduité	200€	Lycée Classique de Diekirch – Groupe 2
2 ^{ème} prix spécial d'assiduité	200€	Lycée Robert Schuman – Groupe 1
Prix spécial d'encouragement	200€	Lycée Robert Schuman – Groupe 3



Athénée de Luxembourg – Groupe 2 : Premier prix du concours



Journée du 15 mai - Séquence de questions/réponses

En page suivante figure un tableau synthétisant les points clés soulevés pendant les sessions finales du projet